

**Inauguration du réseau d'assainissement, de la station
d'épuration et des logements sociaux communaux**

Saint-Romain et Saint-Clément, le samedi 12 juillet 2014

**Allocution prononcée par M. Jacques BILLANT,
préfet de la Dordogne**

Je tiens à vous remercier, M. le Maire, de m'avoir convié à cette manifestation qui me permet de découvrir et d'inaugurer avec vous des équipements essentiels à la vie d'une collectivité.

Ces réalisations s'inscrivent dans la politique d'aménagement du territoire que nous menons ensemble, État et collectivités, et nous le faisons de façon très volontariste en Dordogne.

J'en veux pour preuve les manifestations auxquelles je participe depuis le début de la semaine pour finaliser des projets importants pour notre département :

- le pôle de formation professionnelle porté par la Maison Familiale Rurale de La Force en Bergeracois qui permettra de développer l'apprentissage au sein d'une structure dédiée à l'économie de proximité,
- la signature par le Président du Conseil Général de la première convention de mécénat pour Lascaux 4 avec le groupe Maisadour,

- le projet de construction du nouveau siège social de Beauty Success à Saint-Astier qui représente un investissement de 6 millions d'euros au sein du pôle cosmétique de la vallée de l'Isle,
- la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif et la construction de logements locatifs sociaux ici à Saint-Romain et Saint-Clément,
- et l'inauguration des aménagements routiers pour la traverse du centre ville en fin de matinée à Thiviers.

Je veux rappeler que l'un des premiers objectifs de notre politique d'aménagement du territoire est de concourir à l'égalité des territoires.

C'est ce qui a été fait à Saint-Romain et Saint-Clément avec la création d'un assainissement de qualité et la construction de logements sociaux.

Assainissement et logement font partie des politiques publiques prioritaires du Gouvernement pour permettre à chacun de nos concitoyens, où qu'il réside, de bénéficier de la qualité et de la sécurité environnementales et de l'accès à un logement adapté à ses ressources financières.

En matière d'assainissement, nous avons un premier objectif, celui de mettre en conformité les installations existantes avec la directive européenne eaux résidences urbaines.

Depuis 2007, le partenariat entre l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil Général a permis de grandes avancées, puisque sur les 305 agglomérations d'assainissements que compte la Dordogne, 267 sont aujourd'hui conformes.

Il y a bien sûr en parallèle la volonté des deux acteurs d'accompagner la création de nouveaux réseaux collectifs, comme cela a été fait à Saint-Romain et Saint-Clément avec ce système de collecte des eaux usées dans le centre-bourg et cette station d'épuration de 85 équivalents habitants.

Vous aviez conscience, M. le Maire, qu'un assainissement de qualité faisait partie des attentes de vos administrés, tant pour leur confort personnel que pour la préservation de leur environnement.

Je sais que cet investissement n'est pas facile à conduire, il représente un effort financier important que l'aide conséquente de l'Agence de l'eau et du Conseil général a permis de finaliser.

Nous avons des objectifs de résultats à tenir pour le bon état écologique de nos masses d'eau et pour la sécurisation quantitative et qualitative de nos ressources en eau potable. Je suis certain que nous y parviendrons, grâce à des réalisations comme celle que nous inaugurons ici ce matin.

Concernant le logement, je veux rappeler que 80 % des Périgourdins peuvent prétendre à accéder à un logement social.

Face à cela, notre parc public de 13 000 logements est insuffisant, il représente seulement 7,4 % des résidences principales.

Pour répondre à cet enjeu d'égalité des territoires et répondre aux besoins de tous nos concitoyens, il est donc important que les communes rurales s'engagent dans la construction de nouveaux logements aux côtés des zones plus urbaines.

En Dordogne, l'État a délégué l'aide à la pierre au Conseil Général.

Au cours de la première convention 2006-2011, l'État a ainsi délégué 7 millions d'euros au Conseil Général et l'Agence Nationale pour l'amélioration de l'habitat lui a versé 18 millions d'euros.

Le Conseil Général a quant à lui mobilisé 23 millions d'euros supplémentaires, ce qui a permis la construction de 1 521 nouveaux logements locatifs sociaux (HLM et communaux) et la réhabilitation de 3 500 logements privés.

Vous voyez là, Mesdames et Messieurs, l'effet levier de cette délégation d'aide à la pierre, puisque lorsque l'État mobilise 1 euro pour le parc public de logements sociaux, le Conseil Général rajoute 3 euros, et lorsque l'ANAH mobilise 3 euros pour la réhabilitation du parc privé, le Conseil Général rajoute 1 euro.

La deuxième convention 2012-2017 est en cours et prévoit la construction de 1 500 nouveaux logements sociaux en 6 ans. A la fin 2013, nous en avons déjà réalisés 370.

Et parallèlement, nous continuons bien sûr à agir sur le parc privé dans le cadre du plan de rénovation énergétique de l'habitat.

Il est donc vraiment important, M. le Maire, que vous pérennisiez le caractère social de ces trois logements, compte tenu des enjeux que je viens de rappeler.

En conclusion, je veux vous dire que c'est grâce à des investissements comme ceux que nous inaugurons ce matin à Saint-Romain et Saint-Clément que les collectivités continuent de jouer un rôle de fer de lance dans l'investissement public, ce qui est essentiel pour soutenir notre économie locale.

C'est aussi et enfin grâce à des investissements comme ceux que nous inaugurons ce matin que les collectivités jouent un rôle moteur dans la mise en œuvre des politiques publiques pour garantir partout cette égalité des territoires à laquelle nous tenons tant.

Je veux vous en féliciter, M. le Maire, vous et toute votre équipe, et vous en remercier.